
Le développement de la filière céréalière en Algérie : une forte dépendance des blés

Dr .Abdelkader Djermoun

Université Hassibabenbouali de Chlef – algerie

ahmeddjermoun@yahoo.fr

Abstract

This article intends to locate the cereal sector in Algeria, through the examination of the main characteristic indicators of production, processing, imports and consumption. Dynamic in relation to the policies adopted, which led to the extroversion of the cereal sector, especially for wheat. This results ultimately that cereal production has experienced low growth compared to the consumption increased sharply as a result of population growth and support the prices of state for consumption, result: Industry disconnection local cereal production sphere. The efforts of the intensification of structural adjustment as well as actions NADP remain inadequate to the development of grain production remains dependent on annual rainfall

Keywords: cereal production, efficiency, sufficiency, intensification, reliance

1. Introduction

La culture des céréales en Afrique du nord remonte à la plus haute antiquité. Il semble qu'elle soit antérieure à la colonisation phénicienne dont les premiers établissements datent du 12^e siècle avant J.-C. (Feldman 1976 citée dans Doussinault et al 1992). Les céréales et leurs dérivées constituent l'alimentation de base dans beaucoup de pays en développement, particulièrement dans les pays maghrébins. Au cours de l'année 2013, les disponibilités en céréales en Algérie représentent un apport équivalent à 1678 Kcal/personne/jour, 49,33 gr de protéine /personne/j et 6,8 gr de lipide/personne /J (FAOSTAT, 2016).

La filière céréalière en Algérie, notamment celle des « blés » revêt une importance stratégique dans la mesure où elle a toujours été instrumentée dans le sens de la mise en œuvre des politiques alimentaires de l'Etat à travers la politique de contrôle des prix et le monopole exercé sur les importations. Les premières options économiques en matière de développement agricole et alimentaire ont toujours visé l'intensification et la reconversion de la production agricole nationale en vue de réaliser trois types d'objectifs à savoir la satisfaction des besoins alimentaires des populations, notamment les catégories les plus pauvres, la diversification de la ration alimentaire nationale et la réalisation de certaine autosuffisance en produits alimentaires (Bencharif, 1988).

Ce document a pour objectif de mettre en évidence l'examen de l'évolution de la production, des rendements et du taux d'autosuffisance à la lumière des efforts engagés en matière des politiques de développement de ce secteur stratégique.

Les tendances de la production et des rendements par espèce expliquent clairement la place accordée aux différentes spéculations dans la stratégie des acteurs et reflètent en conséquence la réponse de ces acteurs aux différentes actions de menées depuis la politique d'intensification jusqu'au plan national de développement agricole.

Le document tente d'apporter un éclairage de la situation de la filière, situation qui s'est détériorée de plus en plus et par voie de conséquence le passage de la volonté de s'auto suffire à une réalité de dépendance de plus en plus et d'extraversion, notamment pour les blés. Pour ce faire, les données utilisées dans l'analyse sont celles disponibles dans les sites de l'observatoire méditerranéen, de la FAO, du ministère de l'agriculture (MADR) et du centre national d'informatique et statistiques (CNIS).

2. Cadre théorique et contexte de l'étude

2.1. L'approche filière

L'analyse filière constitue une approche privilégiée de l'économie agro-alimentaire ; elle s'est imposée progressivement suite aux besoins de forger des instruments adaptés à la description cohérente de

l'ensemble productif, en relation avec l'importance croissante des segments situés en aval de l'agriculture (développement de l'industrie agro-alimentaire, de la distribution et la restauration hors foyer en relation avec le développement global) et avec le « déclin relatif » du segment agricole.

Le concept de « filière » s'est imposé aussi, comme résultante de la stratification des recherches antérieures. L'approche filière est relativement récente dans l'étude économique. C'est dans la deuxième moitié des années 70 que ce type d'analyse a commencé à percer dans les milieux de l'économie agricole. Les premières études de filières ont été effectuées par des praticiens qui ont tenté d'analyser les mécanismes d'intégration verticale ainsi que les circuits et les marchés afin d'élaborer des stratégies opérationnelles.

La filière est donc une représentation systématique d'un champ délimité, elle intègre le cheminement physique d'un produit ainsi que le service qui l'accompagne (information, publicité) en ajoutant le retour du revenu pour l'agriculteur de base.

L'approche filière s'est progressivement enrichie par des apports des autres branches de l'économie et de la sociologie. Le concept de filière a fait l'objet de nombreuses définitions, variables selon les objectifs et les auteurs et à défaut d'une définition universellement reconnue (Djermoun, 2011), plusieurs définitions ont été proposées :

« la filière se rapporte à l'itinéraire suivi par un produit (ou un groupe de produits) au sein de l'appareil agro-alimentaire ; elle concerne l'ensemble des agents (entreprises et administrations) et des opérations (de production, de répartition, de financement) qui concourent à la formation et au transfert du produit jusqu'à son stade final d'utilisation, ainsi que les mécanismes d'ajustement des flux des facteurs et des produits le long de la filière et à son stade final » (Malassis, 1973)

« ...Un système économique, constitué par l'ensemble des canaux de distribution et d'approvisionnement utilisés par l'ensemble des producteurs et distributeurs vendant une même famille de biens concourant à la satisfaction d'un marché de consommation (Dermouche, 1992)

« .. Selon le B.I.P.E, 1977, la filière est succession de stades techniques de production et de distribution reliées les uns aux autres par des marchés et concourant tous à la satisfaction d'une demande finale (Arena et al 1988)

L'étude d'une filière permet de connaître d'une manière approfondie les tenants et les aboutissants de tout l'environnement d'un produit

2.2 Politiques céréalières en Algérie

L'examen des politiques céréalières depuis l'indépendance du pays montre clairement que ces dernières ont évolué au gré de la conjoncture internationale (Prix des hydrocarbures et des blés) et des contraintes économiques internes (Djermoun, 2009). Globalement trois périodes peuvent être distinguées (Lemeilleur et al 2007).

Une forte intervention de l'Etat pour l'organisation de la production, la mise en marché et la régulation des prix (1962-1988).

Les premiers changements enregistrés dans les pratiques culturales se résument à l'utilisation des engrais chimiques et des produits phytosanitaires. Ses schémas techniques (politique d'intensification) sont les résultats des orientations du plan triennal (1966 –1969)(Adli 2002). En parallèle, le secteur privé a poursuivi une céréaliculture extensive et le système de production n'aura pratiquement pas évolué à l'avènement de la révolution agraire. La modernisation de l'agriculture n'a pris une signification pour les céréales qu'à partir du premier plan quadriennal (1970-1973) et l'orientation principale pour l'intensification agricole sera confirmée par le second plan quadriennal (1974-1977). Les perspectives en matière d'intensification sont réaffirmées par la charte nationale. Cependant, la phase de 1980-1988, s'accompagne, d'une part, d'un désengagement partiel de l'Etat et, d'autre part, de l'implication progressive du capital privé dans le fonctionnement de la filière « blé » qui se traduit par la modification des politiques céréalières mises en œuvre (réorganisation du secteur public agricole, libéralisation du commerce des produits agricoles, soutien à l'agriculture privée).

Le retrait progressif de l'Etat et l'application des politiques d'ajustements structurel.

La phase, de 1989-1995, est caractérisée par la mise en œuvre du processus d'auto ajustement

économique et du politique d'ajustement structurelle. Ce processus va se répercuter de manière perceptible sur les politiques céréalières. Les deux premières entreprises ERIAD (entreprises régionales des industries alimentaires et de distribution) et ENIAL (Entreprise nationale des Industries Alimentaires) acquièrent, dès 1990, le statut d'EPE, deviennent « autonomes » et sont ainsi soumises aux « lois du marché ». Quant à l'Office Algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), maintenu sous la tutelle du ministère de l'agriculture, « il continue à être tenu par des obligations découlant de la politique d'appui à la production locale des céréales, ce qui se traduit par la fixation de prix garantis à un niveau élevé par rapport à ceux du marché mondial, par une garantie de collecte de la totalité des livraisons par les producteurs, par une quasi-garantie de l'approvisionnement des exploitations en semences ainsi que des aides multiformes dans le cadre de l'appui à la production » (Chehat 1994).

Au niveau des exploitations agricoles, la production céréalière devait être stimulée par un relèvement substantiel des prix à la production; mais face à la hausse considérable des prix des intrants, induite par la dépréciation de la parité de la monnaie nationale et des logiques marchandes des entreprises d'agrofourniture, la croissance de la production n'a pas eu lieu d'autant plus que le problème lancinant de la couverture des risques climatiques n'a pas été résolu.

La tendance à la libéralisation.

A partir de 1996, la tendance est à la libéralisation et au désengagement de l'État, même si les missions de l'OAIC seront renforcées, en 1997, du fait de l'extension de ses prérogatives vers l'importation des farines et des semoules. La politique des prix à la production se limite, désormais, au soutien des seuls blés. Depuis 1995, le prix de l'orge, troisième céréale principale, est déterminé par le seul jeu des forces du marché. Mais c'est la production proprement dite des céréales qui fera l'objet d'incitations publiques importantes, financées par le fonds national pour le développement agricole (FNDA), à travers la mise en œuvre du programme d'intensification des céréales (PIC) dans les zones potentielles qui s'étendent sur une superficie de 1,2 millions d'hectares. Ce programme, enclenché en 1998, se traduira par l'instauration d'une prime de rendement, la stabilisation des prix garantis aux producteurs, la réduction des taux de crédit pour la mécanisation des labours et la systématisation des préfinancements entre agriculteurs et les CCLS pour l'achat des intrants industriels.

Le plan de 2000 à 2009 s'articule autour de l'incitation et du soutien aux exploitations agricoles, par une adhésion volontaire des agriculteurs pour le développement des productions adaptées aux caractéristiques et spécificités des zones agro-écologiques, dans un but d'intensification optimale des cultures et d'intégration agro-industrielle par filière d'activité (céréales, lait, viandes rouges et blanches, arboriculture, etc.).

A partir de 2009, le programme se poursuit par la mise en place de la politique du renouveau agricole à travers la signature des contrats de performance entre la tutelle (ministère de l'agriculture) et les directions des services agricoles (DSA). Ces derniers s'engagent à développer leurs productions agricoles proportionnellement aux moyens mis à leur disposition à travers un soutien à la fois technique et économique, en se basant sur l'approche participative et la modernisation de l'appareil productif.

3. Performance de la filière céréalière

3.1 Des rendements en légère augmentation

La performance de la céréaliculture est analysée en termes de rendements pour chaque étape. Au cours de la période d'intensification, allant du plan triennal (1966-1969), un examen rapide de l'évolution des rendements permet de constater une stagnation quasi-totale des rendements de différentes spéculations (Tableau 01). En effet, pour chaque plan, les prévisions d'investissements étatiques n'ont jamais été réalisées totalement, et seule une faible part de budgets prévus a réellement été allouée au secteur de l'agriculture. Ceci a eu des effets désastreux, notamment sur la mécanisation qui nécessite des investissements importants.

Tableau 01 : Evolution des rendements (qx/ha).

Période	Intensification			Phase d'émergence du privé			la période d'ajustement structurel		
	72/75	76/79	taux de croissance en %	80/83	84/87	taux de croissance en %	84/87	88/91	taux de croissance en %
Blé dur	5,7	5,5	-3,51	6	7,7	28,33	7,7	8,2	6,49
Blé tendre	7,5	6	-20	7	7,5	7,14	7,5	7,3	-2,66
Orge	6,5	5,5	-15,38	6,5	7,8	20	7,8	8,5	8,97

Source: Elaboration d'après des données de SEFCA (Bencharif et al 1996)

Durant la phase de 1980-1988, qui a connu l'émergence du capital privé ; les rendements ont connu une légère amélioration pour le blé dur (28,3%) et l'orge (20%). Mais ces évolutions n'ont eu aucun impact significatif sur la production céréalière, et ce à l'exception de la culture de l'orge dont l'essor est intimement lié au maintien d'un élevage ovin spéculatif et peu productif de surcroît.

Quant aux rendements enregistrés au cours de la période d'ajustement structurel (1989-1995) ont connu une augmentation de ceux de blé dur et d'orge, respectivement de 6,49% et 8,97%. Cependant, le rendement moyen pour l'orge affichait un recul de l'ordre de -2,66%. Après, 1996, la politique d'incitation à la production a conduit à une amélioration substantielle des rendements des blés et de l'orge. Les augmentations moyennes affichées montrent un passage des rendements moyens des blés de 10,3qx /ha à 13,1 qx/ha pour les blés et de 10,6 à 13,5 qx/ha au cours de la période 1996-2000 à 2001-2005.

Tableau 02 : Evolution des rendements (qx/ha).

	1980-88	1989-95	1996-00	2001-05
blés	6,89	8,55	10,3	13,1
orge	7,05	8,32	10,6	13,5
Taux de croissance des blés en %	-	24,09	20,47	27,18
Taux de croissance de l'orge en %	-	18,01	27,4	27,35

Source: Elaboration d'après des données de la FAO : <http://faostat3.fao.org>

3.2 Des fluctuations de productions liées aux conditions climatiques

La production céréalière est marquée par des fluctuations inter annuelles très importantes fortement liée aux conditions climatiques (Figure 01). Les fortes amplitudes de production observées (7,7 millions de quintaux en 1966, **49 millions de quintaux en 1996**, **8 millions de quintaux en 1997** et **30 millions de quintaux en 1998**, **52 millions de quintaux en 2009**) illustrent parfaitement cette variabilité.

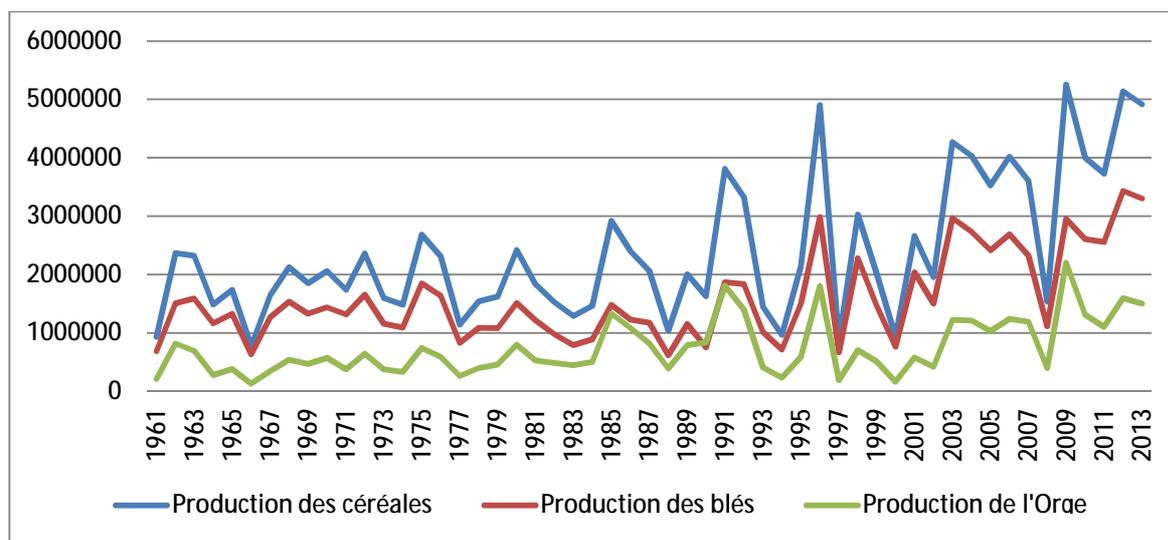


Figure 1: Evolution de la production de céréales (céréales total, blés et Orge)

Source : Elaboration à partir des données de la FAO, 2016 : <http://faostat3.fao.org>

En effet, les espaces cultivés sont marqués par une forte diversification agro-pédoclimatique-climatique. Pour certaines années les superficies récoltées ne représentent que le 1/3 des superficies emblavées en raison de la sécheresse (Chehat 2007). Les progrès technico-économiques, s'ils ne parviennent pas à stabiliser la production du secteur, ont permis de l'augmenter significativement (Rastoin et al 2014). L'évolution quinquennale de la production des céréales (Figure 02) montre clairement une augmentation de la production des blés de 86,2 % en moyenne entre 1961-65 et 2006-2010, passant de 1,254 à 2,335 million de tonnes.

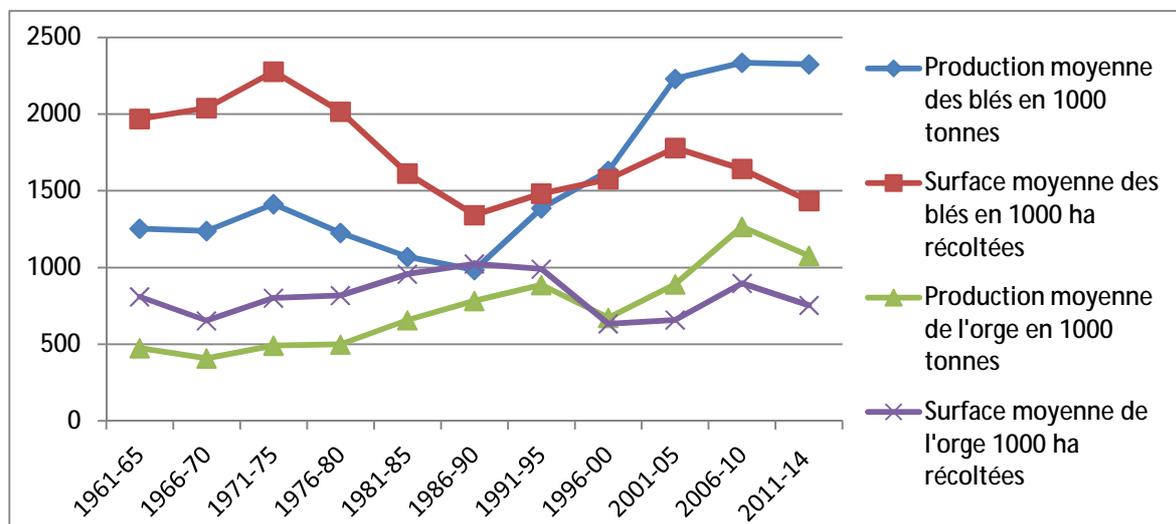


Figure 02 : Production des céréales (blés et orge) par période quinquennale

Source : Elaboration à partir des données de la FAO, 2016 : <http://faostat3.fao.org>

Cette augmentation est imputable surtout à l'amélioration des rendements, cependant la superficie réservée aux blés a connu une chute de l'ordre de -16,56 % en passant de 1,969 à 1,642 millions d'ha en moyenne durant la même période. En revanche, la production moyenne de l'orge a enregistré une augmentation de l'ordre de 166 %, passant de 0,475 à 1,265 million de tonnes explicable aussi par une relative élévation des rendements, du moment que la superficie réservée à l'orge a connu seulement une élévation de l'ordre de 10,79 % durant la période considérée.

Pour les blés, le blé dur reste la céréale prépondérante avec une part moyenne de 68,12 % contre seulement 31,88 % de blé tendre durant la période 1990-2008. Après avoir représenté plus de $\frac{3}{4}$ de la production céréalière, la part des blés durant la période 86/90 ne représente que 55,68% de la production totale. Cependant, les tendances se sont inversées à partir de la période 91/95 au profit des blés dont la part a atteint le niveau de 56% au cours de la période 2006-2010, contre seulement 35% pour l'orge. Cette tendance de la céréaliculture est le résultat logique de choix des agriculteurs, dans la mesure où les cultures de blés plus de soutiens de la part des pouvoirs publics contre la libéralisation des prix de l'orge.

4. La transformation : Un tissu déconnecté de la production nationale

L'industrie de transformation occupe une place « leader » dans le secteur des industries agroalimentaires, en raison des capacités importantes de triturations dont elle dispose. Jusqu'en 1988 et depuis l'indépendance, la politique alimentaire menée visait à assurer entièrement les opérations de transformation et de distribution de la production locale ou des importations de céréales, via deux principaux organismes publics l'OAIC et ERIAD, Ex SN SEMPAC (Bencharif et al 2007). Cependant, la transformation a connu, depuis une vingtaine d'années, un ample mouvement de libéralisation (Bencharif et al 1996) qui place aujourd'hui le secteur privé largement devant les entreprises publiques (ERIAD), avec 80% des capacités de trituration et la quasi-totalité de la deuxième transformation. On compte cinq ERIAD (Alger, Constantine, Sétif, Sidi Bel Abbès et Tiaret), créées en 1987 par démantèlement de l'entreprise nationale SN SEMPAC.

L'industrie céréalière privée compte actuellement 253 PME privés en 2005 (Chehat, 2007). Ce développement rapide des capacités de transformation a amené à réduire considérablement les importations de semoules et de farine, contre une hausse des importations de blés en grain. En conséquence, l'expansion des capacités de production industrielle n'a pas été accompagnée d'un

processus similaire d'augmentation de la production céréalière issue des exploitations agricoles pour s'ajuster aux besoins des semouleries et minoteries.

Pour les approvisionnements en grains, les quantités collectées par l'OAIC restent relativement modestes par rapport à la production céréalière domestique, soit, en moyenne, 47% pour les blés et près de 12,5% pour l'orge et l'avoine (OAIC, 2013). La part de la production domestique échappant à la collecte par les CCLS est plus grande s'agissant des céréales secondaires destinées à l'alimentation du cheptel (orge et avoine) et dépassent souvent les deux tiers de la récolte. (Chehat, 2006).

5. Résultats et discussion :

5.1 La régulation de l'Etat : une logique qui favorise la consommation

L'une des caractéristiques essentielles de la politique menée par les pouvoirs publics demeure le contrôle des prix tout au long de la filière. Les céréales ont été toujours considérées comme des produits stratégiques de première nécessité dont les prix doivent être relativement bas, en rapport avec le pouvoir d'achat de la population.

Au niveau de la production, les prix minimum garantis (PMG), payés aux producteurs, sont fixés annuellement par décret. Ils sont restés relativement stables de 1968 à 1975. Ils étaient mêmes inférieurs au marché mondial, pénalisant ainsi fortement la production nationale. Les ajustements à la hausse se sont cependant accélérés depuis 1983 et permettent maintenant au prix national d'être notablement supérieur au prix mondial (Chehat, 2006).

Au niveau de la consommation (tableau 03), les prix sont contrôlés pour la semoule, le pain et la farine. Ainsi les détaillants appartenant au secteur privé ont à charge de vendre les produits finis à un prix fixé par l'Etat. Ces prix ont longtemps constitué un prix de référence à partir duquel étaient définis les prix de cession des grains (produits localement ou importés) par l'OAIC aux minoteries et semouleries et, de manière indirecte, les prix payés aux agriculteurs locaux (Chehat, 2006).

Tableau 05: Evolution du prix du pain et de la semoule en Algérie depuis 1989 en DA

	De 1989 au 19/06/92	20/06/92 au 23/03/94	24/03/94 au 15/12/94	15/12/94 au 02/04/95	03/04/95 au 08/07/95	09/07/95 au 02/04/96	Depuis avril 1996
Pain (250 gr)	1	1,5	2,5	4	5	6	7,5
Semoule (kg)	2,3	4,5	7	11	14	16	31

Source : Journal officiel de la république Algérienne Démocratique et Populaire (JORADP).

Cependant, à partir de 1994, les prix des produits à la consommation pour le pain, la farine et la semoule ont ainsi subi des différentes hausses afin de se rapprocher partiellement des prix réels des blés sur les marchés internationaux, tout au moins jusqu'en 2005 (Bencharifet al 2007). Cependant, le prix de l'orge, depuis 1995, est déterminé par le marché.

5.2 Des importations massives des blés : la dépendance !

Les importations jouent un rôle important dans l'approvisionnement du marché national des céréales. Les faibles progrès enregistrés par la production locale en comparaison avec la croissance démographique ne sont pas en mesure de combler la demande nationale.

Ainsi, la progression des importations des blés par période quinquennale permet de constater que l'importation a suivi une allure ascendante, mais à des rythmes différents selon les périodes. Ceci s'est traduit par une augmentation similaire des disponibilités par habitant en équivalent grain. Selon les chiffres du ministère de l'agriculture, les disponibilités en céréales (ou consommation apparente théorique) s'élevaient en 2013 à 218 kg par habitant avec une prédominance de la semoule (52 % des achats de produits céréaliers en 2011), du pain (36 %) et du pâtes et riz (11,55%) (ONS 2015). Ces produits représentaient, en 2011, 17,5 % des dépenses alimentaires des ménages sur un total de 41,8 % (ONS 2015), contre 35% en Tunisie en 2005 et seulement 17% en France en 2011 (Rastoin et al 2014).

En conséquence, Les quantités de blé importées ont été multipliées par plus de 13 entre 1961/1965 et 2006/2010 (de 401 000 tonne à plus 5,4 millions de tonne). La couverture des besoins de consommations des blés, qui était à la hauteur de 80 % par la production nationale au cours de la première période 1961-1965, s'est dégradée progressivement au fil des années pour atteindre son plus faible niveau au cours de 1986-1990.

Tableau 04 : Taux d'autosuffisance de l'Algérie en blés (moyenne quinquennale)

Période	Production 1000T	Importation 1000 T	Disponibilité (kg/personne/an)	Taux d'autosuffisance
1961-65	1254	401	104,47	81,16
1966-70	1238	596	113,71	65,53
1971-75	1414	1194	129,54	57,92
1976-80	1226	2211	158,33	37,42
1981-85	1069	3048	164,88	27,23
1986-90	984	3949	180,33	19,51
1991-95	1387	4359	185,22	24,27
1996-00	1630	4327	188,07	25,34
2001-05	2330	5324	188,6	32,21
2006-10	2335	5449	181,87	30,31
2011-13	3095	6738	185,63	33,27

Source: Elaboration d'après des données de la FAO : <http://faostat3.fao.org>

Ce taux s'est amélioré par la suite avant de se stabiliser autour de 33%. Dès 1975, le volume des blés importés dépasse largement la production locale. Il couvre actuellement près de 70% des quantités triturées par l'industrie. Ainsi sur «10 baguettes consommées, 7 sont couvertes par l'importation». Cette situation souligne l'incapacité des politiques menées à diminuer la dépendance alimentaire du pays (Bedrani, 2008).

Pour l'orge, l'offre domestique est relativement importante. Le taux d'autosuffisance qui dépassait les besoins au début des années (1961-1995). Ce taux a chuté ensuite à un niveau de 62% au cours de 1996-2000. La satisfaction de la demande intérieure est assurée actuellement à la hauteur de 74% en moyenne durant 2011-2013.

Tableau 05 : Taux d'autosuffisance de l'Algérie en Orge (moyenne quinquennale)

Période	Production 1000 T	Importations 1000 T	taux d'autosuffisance en %
1961-65	475	44	124,73
1966-70	409	29	93,95
1971-75	492	58	101,18
1976-80	499	275	76,34
1981-85	657	425	60,44
1986-90	783	298	66,29
1991-95	887	302	78,87
1996-00	672	409	62,72
2001-05	891	255	77,73
2006-10	1265	179	99,3
2011-13	1398	468	74,92

Source: Elaboration d'après des données de la FAO : <http://faostat3.fao.org>

Si durant la période (1995 à 2005), le marché Algérien a absorbé, en moyenne annuelle, 4244903 tonnes de blés dont 70,44% de blé dur, soit 2990265 tonnes représentant une valeur de 858 millions de dollars, dont 60,36% de blé dur, soit 578 millions (Chehat, 2007). La situation est encore aggravée au cours de la décennie (2007-2015), les produits céréaliers représentent plus de 52 % de la valeur des importations des produits alimentaires, équivalent à une moyenne de près de 3,2 milliards de dollars, devant les produits laitiers (21%), le sucre et sucreries (13%) et les légumes secs (6%) (CNIS, 2015).

6. Conclusion

La mise en place d'une stratégie alimentaire à long terme a constitué de tous le temps la préoccupation fondamentale des divers plans de développement économique initiés par le pouvoir public en Algérie depuis l'indépendance. Les efforts déployés en matière de développement de la céréaliculture, entre autre l'introduction de nouveaux facteurs de production et la tentative de mise en place d'une agriculture

technique (intensification), les efforts du PNDA, la céréaliculture a connu certainement une légère amélioration en matière d'augmentation des performances. La production des céréales reste caractérisée par des variations notables liées au paramètre climatique qu'il est difficile à maîtriser. Cela se traduit d'une année sur l'autre par des variations importantes de la SAU, de la production et du rendement.

Le développement des industries de transformations a connu un essor important, mais ce développement est réalisé en un total déconnexion avec la production locale

L'Algérie demeure l'un des grands pays importateurs de céréales, compte tenu de l'ampleur de la consommation, encouragée par une politique de soutien systématique des prix. C'est au marché mondial que la demande, ainsi suscitée, a été adressée. Les fluctuations des cours mondiaux n'est pas sans effet sur les importations, sur les finances de l'Etat et sur le revenu et les dépenses des agriculteurs. .

Les défis à relever avec la mondialisation et la libéralisation des échanges sont immenses et concernent particulièrement la sécurisation des approvisionnements de la population et la de la diffusion des progrès techniques susceptibles de relever les performances. Le secteur céréalier mérite en conséquence une attention particulière et une importance considérable en matière d'investissement, de vulgarisation, d'amélioration génétique et toutes autres actions susceptibles d'améliorer la productivité. Une vision lointaine s'impose avec acuité en vue de relever ces défis.

Références bibliographiques.

- Adli , Z.(2002). Le processus des réformes économiques en Algérie. Impact sur les performances économiques des entreprises publiques de transformation de la filière « blés » : Cas de l'ERAD d'Alger (1983-2000). Thèse de Doctorat d'Etat en sciences économiques, Université d'Alger, faculté des sciences économiques et de gestion, 400 pages + Annexe.
- Arena, R. Benzoni, L. de Bandt, J. Romani, P.M. (1988). Traité d'économie industrielle, Economica, Paris
- Banque de données l'Observatoire méditerranéen site internet <http://www.medobs.org>
- Bedrani ,S. (2008). Algérie. L'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche et le développement rural dans les pays méditerranéens : tendances et politiques. In : Allaya (ed.). Les agricultures méditerranéennes :
- Bencharif, A. (1988). La dynamique de la dépendance alimentaire en Algérie : extraversion et désarticulation de la filière des céréales. Alger : CREAD Centre de recherches en économie appliquée pour le développement, 84P.
- Bencharif, A. Chaulet, C. Chehat, F. Kaci, M. Sahli, Z., (1996). La filière blé en Algérie, le blé, la semoule et le pain, Karthala-Ciheam, Paris : 238 p.
- Bencharif, A. Rastoin, J.L. (2007). Concepts et méthodes d'analyse de filières agroalimentaires : application par la chaîne globale de valeur au cas des blés en Algérie. UMR Moisa, Montpellier : 23 p. (Working Paper ; n° 7/(2007)). http://www1.montpellier.inra.fr/bartoli/moisa/bartoli/download/moisa2007_pdf/WP_7-2007.pdf
- Chehat, F. (1994) **Impact des réformes économiques sur la céréaliculture algérienne**. In : Jouve A.-M. (ed.). Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée. Montpellier : CIHEAM. p. 105-115. (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 8). <http://om.ciheam.org/om/pdf/b08/CI950541.pdf>
- Chehat, F. (2006). Les politiques céréalières en Algérie. In : Hervieu B. (dir.). Agri.Med : Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranée. Rapport annuel 2006. Paris : CIHEAM. p. 87-116. http://ciheam.org/images/CIHEAM/PDFs/Publications/Mediterra/Anciens/rapport_2006.pdf
- Chehat, F. (2007). Analyse macroéconomique des filières, la filière blés en Algérie. Projet PAMLIM « Perspectives agricoles et agroalimentaires Maghrébines Libéralisation et Mondialisation » Alger : 7-9 avril 2007.
- CNIS (Centre national de l'informatique et des statistiques) ,2015 .Séries statistiques du commerce extérieur de l'Algérie.
- Dermouche ,A. (1992). La filière concept et réalité opératoires pour l'entreprise. Colloque « analyse de filière » organisé par le CREA Edition economica, 1992.
- Djermoun, A. (2009). La production céréalière en Algérie : les principales caractéristiques, Revue Nature et Technologie. N° 01/Juin 2009. Chlef 45- 53. www.univ-chlef.dz/RevueNatec/art_01_05.pdf
- Djermoun A, 2011. Effet de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC et à la zone de libre-échange Union Européenne/pays tiers méditerranéens. Thèse de Doctorat en développement rural. Ecole Nationale Supérieure Agronomique d'El Harrach, 420P , Alger
- Doussinault, G. Kaan, F. Lecomte, C. Monneveux, P. (1992). Les céréales à paille : présentation générale. In : Gallais A. et Bannet H. (Eds.), Amélioration des espèces végétales cultivées. Ed. INRA, Paris, pp. 13-21.
- FAOSTAT .(2016). site statistique de la FAO <http://faostat3.fao.org>
- Lemeilleur, S. Tozanli, S. Bencharif, A. (2009). Dynamique des acteurs dans les filières agricoles et agroalimentaires. In: Sébastien Abis (Coordinateur), Pierre Options Méditerranéennes, B 64, 2009 – Perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord
- Malassis, L. (1993). Economie agro-alimentaire, tome 1. -Paris : ED : Cujas, pp.132-473.
- OAIC, 2013. Office algérien interprofessionnel des céréales, 2013. Note de conjoncture, troisième trimestre 2013.
- Office National des Statistiques ONS , 2015 .Dépenses de consommation des ménages en 2011 / Office National des Statistiques. - Alger : O.N.S., 2011. – 65p.: Tabl., Graph.; (21 x 29,7 cm), - (Coll. Statist., n° 183 : Série S).
- Rastoin, J.L. Benabderrazik, E. (2014). Céréales et oléo protéagineux au Maghreb : Pour un co-développement de filières territorialisées ; Institut de prospective économique du monde Méditerranéen, 2014. Site web : http://www.ipemed.coop/adminIpemed/media/fich_article/1404979543_IPEMED%20-%20C%3%A9r%20et%20ol%20prot%20au%20Maghreb.pdf**